

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil treize

Le sept octobre

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 30 septembre 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 16 Votants : 17

PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme GICQUIAUX C.- Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LEVRAUD F.- MATHIEU J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - PROU A.- THURIAUD M.

ABSENTS : ARDOUIN M.- CHATAL J.P.- Mme FRANCO M.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - Mme LAPORTE M.- Mme LE BORGNE S.- OILLIC J.P.- PROVOST L.

POUVOIR : OILLIC J.P. à GUIHARD A.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

**Objet : Projet de création d'un site
site de la commune de Nivillac**

Le Maire informe l'assemblée qu'une consultation de prestataires a été lancée en vue de créer le site internet de la commune de Nivillac.

43 dossiers ont été retirés et 17 candidatures ont été réceptionnées. Après une première sélection, trois candidats ont été auditionnés par la commission « communication » le vendredi 4 octobre à savoir :

- Société Efficience Web de Questembert
- Société Cibles et Stratégies de Saint Brieu
- Société Aliénor de Bordeaux

Au vu du dossier présenté par chacun des candidats concernant le graphisme, la méthodologie et le coût, il ressort que la proposition de la société Efficience Web apparaît la mieux disante pour un coût réalisation de 8 180 € H.T. soit 9 783,28 € TTC et un coût de maintenance à partir de la 2ème année de 730 € H.T. soit 873,08 € TTC.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur cette question sachant que l'ouverture du site internet est programmée pour le 6 janvier 2014 et que le budget alloué pour cette prestation est de 10 000 €.

Le conseil municipal, après délibération,

Vu les dossiers présentés par les candidats,

Considérant le budget alloué pour cette prestation,

Vu l'analyse faite par le cabinet APIK, assistant au maître d'ouvrage,

- **Décide de confier la prestation à Efficience Web pour un coût de 8 180,00 € HT. soit 9 783,28 € TTC**
- **Donne pleins pouvoirs au Maire pour signer le marché. Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

056-215601477-20131007-2013D82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2013
Publication : 08/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

